

SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix
1, rue du capitaine Fay
80290 POIX de PICARDIE
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 22 septembre 2020

Le comité syndical dument convoqué le 14 septembre 2020, s'est réuni le 22 septembre 2020 à 19h00, à la justice de paix de Poix de Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 16

Présents: Alain LESUR, Antonin ROUSSEL, Samuel LEFRANC, Janick KOTODZIEJ, Céline MASSON, Olivier GRAVET, Jacques LEULLIER, Yannick DESPLAINS, Grégory LEFEBVRE, Bernard D'HAILLECOURT, Emmanuel AUZOU, Rose-France DELAIRE, Geneviève LECLERCQ, François MILLE-MATHIAS, Loïc LEROY, Katia MARGUERY

Pouvoir : aucun

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : François MILLE-MATHIAS

1. Commission des appels d'offres.

Afin de respecter la réglementation, la commission d'appels d'offres doit être composée d'un Président et de 5 titulaires et 5 suppléants.

Le président du SIAEP est le Président de droit.

Monsieur le Président propose à l'assemblée que les Vice-Présidents en soient les membres titulaires, Madame Rose-France DELAIRE propose sa candidature pour être titulaire.

Après délibération, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Président demande si des membres de l'assemblée sont candidats aux postes de suppléants.

LESUR Alain candidat délégué suppléant de DESPLAINS Yannick.

PETIT Mathieu candidat délégué suppléant de LEULLIER Jacques.

MARGUERY Katia candidat délégué suppléant de KOTODZIEJ Janick.

BLAREL Marc candidat délégué suppléant de LEROY Loïc.

Olivier GRAVET candidat délégué de Rose-France DELAIRE.

Après délibération, les candidatures des délégués suppléants sont approuvées à l'unanimité.

2. Indemnités du Président et des vice-Présidents.

Monsieur le Président propose que le montant mensuel de l'indemnité versé au Président soit de 16.93% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Monsieur le Président propose que les indemnités mensuelles des 1^{er} et 2^{eme} vice-Présidents soient de 4.51% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Monsieur le Président propose à l'assemblée que les indemnités mensuelles des 3^{eme} et 4^{eme} vice-présidents soient de 2.26% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

		% de l'indemnité de l'indice brut terminal	Total brut mensuel en Euro
Président	AUZOU Emmanuel	16.93	658.48€
1 ^{er} vice-président	DESPLAINS Yannick	4.51	175.54 €
2 ^{eme} vice-Président	LEULLIER Jacques	4.51	175.54 €
3 ^{eme} vice-Président	KOTODZIEJ Jannick	2.26	87.77 €
4 ^{eme} vice-Président	LEROY Loïc	2.26	87.77 €

Les indemnités de fonction seront versées à partir du 12 juillet 2020.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

3. **Rénovation de la canalisation desservant Méréaucourt.**

Monsieur le Président présente les résultats de l'analyse des offres réalisée par ALTEREO, l'ouverture des plis ayant été faite le 31 juillet 2020.

7 offres ont été reçues.

SADE, CISE TP, BALESTRA TP, LHOTELLIER, SARC, SAS STAD, SAS EHTP.

Les critères de sélection des offres et de leur pondération sont:

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

Le classement final est le suivant :

1. CISE TP	85.72
2. SARC	84.00
3. SAS EHTP	79.76
4. SADE	79.49
5. BALESTRA TP	75.51
6. SAS STAD	69.99
7. LHOTELLIER	67.18

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés, Monsieur le Président propose à l'assemblée d'attribuer le marché à CISE TP.

Le financement sera assuré par des subventions de l'agence de l'eau et des DETR.

Subvention agence de l'eau 81200.00 €

Avance agence de l'eau 81200.00 € (taux 0, durée 20 ans)

DETR 2019 72500.00 €

DETR 2020 21500.00 €

Le reste à financer de 90000.00 € sera assuré par un emprunt.

Après délibération, l'assemblée décide d'attribuer le marché à CISE TP pour un montant HT de 264888,00 € HT et autorise Monsieur le Président à lancer les travaux et à entamer une consultation pour le recours à un emprunt.

4. **Informations.**

Remplacement du secrétaire dont le contrat se termine fin 2020.

Une offre d'emploi a été publiée sur le site « Emploi-territorial » le 15 septembre. Le profil recherché est une personne de la fonction publique territoriale. Néanmoins le poste reste ouvert aux candidats du secteur privé. Tant que le grade et la rémunération seront inconnus, il ne pourra pas y avoir d'inscription au tableau des effectifs.

Financier AEAP.

Un programme pluriannuel concerté va être élaboré avec l'agence de l'eau afin de planifier les travaux, priorité sera donnée aux travaux permettant d'améliorer le rendement du réseau.

L'agence de l'eau attend une implication de la communauté de communes.

La place de la République devant être réhabilitée, il est nécessaire que le syndicat renouvelle le réseau d'eau potable, le SIAEP a sollicité AMEVA pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'une convention de mandat entre le SIAEP et la commune de Poix de Picardie, le suivi et la représentation du SIAEP dans les échanges.

Modification des statuts.

Le Président informe l'assemblée que le nombre de vice-Président ne pourra être réduit qu'à la fin de la mandature actuelle.

Demandes diverses.

Monsieur SPITAELS Hugues n'a pas reçu la convocation, Monsieur SPITAELS Hugues doit fournir une adresse mail.

Faire apparaître sur les convocations l'adresse mail et le n° de téléphone.

Clôture de la séance à 20 heures 30.

Le Secrétaire
François MILLE-MATHIAS